

	Mairie d'IFS Esplanade François Mitterrand B.P. 44 – 14123 IFS Tél : 02-31-35-27-27 Fax : 02-31-78-30-09	Département
		CALVADOS
		Canton
		CAEN XVI
OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC DEMENAGEURS EDEM LOG 98 RUE DE L'ÉGLISE LE MERCREDI 8 NOVEMBRE 2023 Arrêté n°2023/288		

LE MAIRE DE LA VILLE D'IFS,

VU les articles L.2211-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de la Sécurité Intérieure ;

VU le Code de la Voirie Routière et ses textes d'applications ;

VU la demande d'autorisation temporaire d'occuper le domaine public reçue par courriel en date du mercredi 18 octobre 2023 de la société EDEM LOG – 5 rue de Lesseps 75020 PARIS, le mercredi 8 novembre 2023 pour le déménagement au 98 rue de l'église à Ifs ;

CONSIDERANT la nécessité d'assurer et de préserver la sécurité des différents usagers ;

ARRETE

Article 1 : La société EDEM LOG est autorisée à occuper le domaine public, soit 3 places de parking, pour le stationnement d'un camion porteur de 14 mètres de long au 98 rue de l'église à Ifs, le mercredi 8 novembre 2023, de 8h00 à 18h00, afin d'effectuer un déménagement.

Article 2 : La société EDEM LOG est chargée de l'affichage du présent arrêté, en tant que de besoin et sous couvert du présent arrêté de la mise en place de la signalisation et devra également prendre les dispositions nécessaires pour la circulation des usagers de la route et des piétons.

Article 3 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le Directeur Départemental de la Sécurité Publique ;
- Monsieur le Chef de Service Police Municipale ;
- La société EDEM LOG.

Fait à Ifs, le 31 octobre 2023



Le Maire,



Michel PATARD-LEGENDRE